

Sans malice

Autor(en): **Arélas, G. d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 10

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et le public en fit le proverbe dont on a si largement usé à Lausanne ces jours-ci.

Donc, en temps d'élections, quand il y a veste d'un côté, il y a nécessairement victoire de l'autre. Mais il faut toujours se souvenir, avec le grand poète cité plus haut, que

Victoire aux ailes embrasées,
Ambitions réalisées,
Ne sont jamais sur nous posées,
Que comme l'oiseau sur nos toits!

L. M.

Tambours d'autrefois.

Il est déjà bien éloigné de nous le temps où chaque commune avait son commis-d'exercice, son contingent et son tambour; où nos jeunes conscrits allaient sur la « place d'armes » du village faire leurs premières évolutions militaires.

— A vos rangs! commandait le commis. A droite..... alignement!... Front!

Ces exercices se faisaient un peu en famille. Jusqu'au commandement de : Front!... nos miliciens gardaient le *brûlot* à la bouche. C'est alors que le commis, prenant un air sérieux, criait : « *A bas elliaux pipè! vo torailliéri apri...* » Voyons, à droite... marche!... Une, deusse, une, deusse!...

Et une heure après on rentrait au village bien alignés, et tambour en tête. Comme il était crâne, ce tambour, et comme il faisait résonner sa caisse en passant devant les femmes, les enfants, les vieillards groupés près de l'auberge communale pour assister au retour de la petite armée!...

Le tambour était un personnage important dans la commune; c'est du reste lui qui faisait le plus de bruit.

La loi de 1803, sur les *tambours de la milice*, portait :

Il y aura un Tambour-major dans chaque arrondissement militaire, dont la paye annuelle est fixée à quatre-vingts francs.

Les communes sont chargées des frais d'instruction de leurs tambours, et leur fourniront les caisses.

Elles payeront au Tambour-major de l'arrondissement 10 francs pour l'instruction de chaque élève.

Elles payeront à chaque élève-tambour pour son entretien pendant le temps de sa première instruction et s'arrangeront pour sa nourriture ainsi qu'il leur conviendra.

Le tambour qui quittera sa caisse par caprice ou mauvaise volonté, remboursera à la commune les frais de son instruction.

Sous la République Helvétique,

les tambours étaient instruits aux frais de la nation, ainsi qu'on peut le constater par la note de frais suivante, fournie par la commune de l'Abbaye, en 1802 :

Le Gouvernement, soit la Nation Helvétique, à la commune de l'Abbaye doit:

Avance faites au Tambour-major qu'a deux élèves-Tambour qu'elle a dûs envoyer à Chavanne sur le Veiron pour être instruits par le Tambour-major Léquereux, ensuite d'ordres :

1^o A Siméon feu Pierre Moïse Rochat, du Pont, pour 13 jours qu'il a été à Chavanne, apprendre à battre la caisse, fin de 1800 et commencement de 1801, à 3 batz par jour 12 batz 9 rap.

2^o Au Tambour-major Léquereux, pour peaux de caisse, baguettes, cordages, et instructions 14 » 8 »

3^o A Abram-Sol Golaz, des Bioux, pour 31 jours qu'il a resté aussi à Chavanne pour le même sujet 9 » 3 »

4^o Au Tambour-major pour fournitures et instructions 14 » — »

51 batz 0 rap.

SANS MALICE

Il y a une trentaine d'années, tout le monde, au quartier Latin, connaissait Claudius; c'était son nom de guerre, son vrai nom était Claude Moïrot. Je le vis pour la première fois, un soir du mois de mai, en revenant d'une promenade dans les rues de Paris, en compagnie de mon ami F***, qui, *quoique* journaliste, a trouvé le secret de parcourir toutes les régions de la pensée humaine, en demeurant, pendant vingt ans, attaché au port d'une grande ville du sud-ouest. Nous rencontrâmes Claudius à la brasserie de la rue Vavin, ayant quatre ou cinq gros volumes sous le bras, et causant avec son intime, l'aimable et regretté Thérion, répétiteur de droit. Thérion nous présenta Moïrot, et ce fut fait. Nous menâmes la causerie littéraire, politico-philosophique, jusqu'aux environs de minuit.

Nous demeurions tous les quatre dans ce même quartier de Bréa, qui allait de la maison qu'habitait Sainte-Beuve à l'atelier du sculpteur Etex.

Dans la suite, je revis plusieurs fois Claudius aux galeries de l'Odéon ou sous les vrais ombrages de l'ancien Luxembourg, alors que la *petite Provence* faisait encore les délices des vieillards, des nourrices et des poètes amoureux. Puis, je perdis Claudius de vue. Qu'était-il devenu? Rien de plus simple... Claudius... mais n'anticipons pas.

Claudius était le fils cadet d'un modeste industriel de Marseille. Au sortir du lycée, il se disposa à prendre ses grades dans l'Université; professa d'abord les mathématiques et la physique, puis ayant passé agrégé, il quitta brusquement le professorat officiel et partit pour Paris, décidé à cultiver ce qu'il appelait la science libre. Il donna des leçons dans les pensionnats,

et rédigea des chroniques scientifiques dans le *Mercurie encyclopédique* et autres publications spéciales. Il se fit bientôt un nom; mais surtout il se fit aimer et estimer de ses élèves et de ses amis.

Claudius avait loué une chambre au quatrième étage, sur le boulevard Montparnasse. Cette chambre, je l'ai vue une fois et je ne l'oublierai jamais: une immense table, couverte de livres, de revues, de journaux, de manuscrits; une grande armoire servant de bibliothèque; des livres sur le parquet, sur la cheminée, sous le lit, sur le lit; un grand fauteuil, deux grandes chaises; puis, ça et là, errant dans ce fouillis, les habits, les cachenez, la canne et le parapluie; au milieu de la table, tantôt sur une sphère, tantôt sur un buste d'Arago, le chapeau de Claudius reposait triomphalement.

Claudius avait alors trente ans; il était grand et fort, portait les cheveux longs, avait l'air pensif et bonasse, et poursuivait toujours, scientifiquement, en dehors de ses travaux journaliers, une pensée de derrière la tête, une découverte, un livre qui serait son livre à lui, son titre de gloire. Claudius possédait une faculté précieuse: c'était dans le calme et la douceur de son caractère (il en est de tels dans le Midi, même à Marseille), de pouvoir causer longuement avec ses amis, sans rien perdre de son temps et en continuant toujours *in petto* la rédaction de sa chronique. On ne le dérangeait jamais. Quand un visiteur importun abusait de cette longanimité, Claudius l'expulsait doucement en lui lisant une dissertation infinie sur les dernières découvertes opérées par un voyageur quelconque à Babilone ou en Egypte.

Claudius était d'ailleurs la sagesse même. L'ordre et l'économie de sa vie de garçon contrastaient avec le pittoresque désordre de sa chambre. Serviable et bon, il avait conquis chez lui l'estime et la sympathie de tous. Ses distractions mêmes le rendaient intéressant et ne diminuaient en rien le respect qu'inspirait cette nature droite et forte.

Au troisième étage, c'est-à-dire au-dessous de la chambre qu'occupait notre jeune savant, habitait, avec un vieil oncle à héritage, une belle jeune fille, une orpheline encore vêtue de deuil et dont le maintien sévère et digne annonçait une âme prématurément trempée au feu de l'épreuve. M^{lle} Léontine, ayant perdu son père et sa mère, avait été recueillie par son oncle maternel, le bon M. Philippon, ancien armateur enrichi, et qui, retiré des affaires, était venu à Paris soigner sa goutte et manger ses rentes.

Claudius, en rentrant chez lui, rencontrait souvent sur le palier la nièce de l'armateur. Il saluait simplement la jeune fille, mais avec tant de timidité qu'au bout d'une longue année, il n'aurait pu dire quelle était la couleur de ses yeux. Cela eût ainsi duré une éternité, si les distractions de Claudius n'eussent amené un incident qui rompit la glace. Une fois déjà, en rentrant chez lui et croyant se trouver à son quatrième étage, notre héros, s'arrêtant à la porte de M. Philippon, avait enfoncé sa clef dans la serrure. Il s'était

bientôt aperçu de sa méprise et avait continué son ascension. Un soir cependant, la clef de Claudius parvint à ouvrir, on ne sait pourquoi, la porte du troisième étage. Claudius pénètre dans l'intérieur et va droit à sa chambre; il voit le vieil armateur étendu sur une chaise longue et qui interromp la lecture de son journal pour jeter sur lui un regard stupéfait. Claudius rougit, s'excuse, explique l'incident et va se retirer, quand M. Philippon le rappelle :

— Vous êtes, je crois, monsieur Claudius ? Entrez donc, ce n'est rien, une distraction ; entrez !

— Je suis bien confus de vous avoir ainsi dérangé, hasarda le timide Claudius.

— Vous ne me dérangez pas du tout. Que voulez-vous que je fasse de si pressant ? Le hasard m'a servi. Asseyez-vous, cher voisin, j'ai beaucoup entendu parler de vous, et très avantageusement.

Claudius s'inclina.

Le vieil armateur reprit :

— Je ne suis pas fâché de faire plus ample connaissance avec vous. Mon Dieu ! je suis un égoïste, peut-être. La faute en est à votre heureuse distraction. Vous êtes un savant, et les savants sont toujours de bons grands enfants. Je suis gouteux, vous le voyez ; nous causerons quelquefois ; vous viendrez tenir un bout de compagnie au vieux malade... cela vous portera bonheur... mais quand vous n'aurez rien de mieux à faire. Claudius était remis.

— Monsieur, dit-il, ne fût-ce que pour réparer mon étourderie, je ne puis refuser une aussi flatteuse invitation... Ce jeu d'échecs que je vois là m'apprend que vous aimez comme moi ce royal délassement. Je viendrai quelquefois, de loin en loin, pour ne pas vous importuner, vous servir de partenaire.

— Et puis nous causerons, monsieur Claudius, nous causerons. Avant d'être armateur, j'étais marin. J'ai maintes fois fait le tour du monde. Tout en naviguant, je m'occupais d'un grand travail qui peut aller à vos goûts. J'ai presque achevé le *Dictionnaire de la langue malgache*. J'ai beaucoup fréquenté la grande île africaine. Je vous montrerai cela. Vous devez être linguiste et philologue... vous me donnez des conseils... Nous voilà de vieux amis.

G. D'ARÉLAS.

(A suivre)

Neuchâtel, 1^{er} mars 1889.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*, Lausanne.

Nous serait-il permis de chercher à compléter par les quelques lignes suivantes, les renseignements que vous transmettait M. J.-P. M. sur le *blé jaune à épi carré*.

Cette variété a été obtenue de semis par M. Patrick Shireff, de Mungoswell (Ecosse). Elle a été promptement adoptée par un grand nombre de cultivateurs écossais, danois, anglais, hollandais, français et allemands, qui ont formé, par sélection, un certain

nombre de sous-variétés. Celles-ci portent le nom du pays où elles ont été sélectionnées. On en compte généralement 6.

Ces sous-variétés se distinguent entre elles par le grain et par l'épi. Le grain peut être roux, jaune, rougeâtre, jaune clair, gris et blanc. L'épi est plus ou moins en éventail, le carré en est aussi plus ou moins long. Une sous-variété, le blé blanc à épi carré blanc, a l'épi *blanc velouté*. Il faut vous dire que cette dernière sous-variété est d'introduction récente.

Quant à la maturité, elle varie entre ces différents blés à épis carrés de 3 à 10 jours.

Les résultats les meilleurs ont toujours été constatés dans le *Shireff's square headed*, qui s'est encore amélioré par une sélection sévère. Malgré les intempéries de la dernière saison, ce blé a rendu par hectare 4000 kilog. de grains et 8612 kilog. de paille, tandis que le blé à épi carré français n'a produit que 2684 kilog. de grains et 8980 kilog. de paille de qualité inférieure.

Voici les caractères spéciaux du type, soit le *Shireff's square headed* écossais.

Paille blanche, courte, très-droite et très-raide.

Epi carré, assez compact, aussi large sur les faces que sur le profil, peu effilé vers la pointe, où il est muni d'arêtes courtes et droites.

Grain jaune ou rougeâtre, moyen et assez plein.

Les qualités particulières de ce blé le rendent en effet très apte à réussir dans les terres froides et même humides des pays à climat maritime. Le blé à épi carré est d'une rusticité très-grande, il ne souffre pas des froids prolongés, ni des gelées de printemps, à cause de sa lenteur à entrer en végétation à cette saison. La paille, courte et forte, supporte sans peine les épis, qui sont bien pleins, mais d'un poids modéré. Nous ne connaissons pas de variété qui résiste mieux à la verse. C'est à cause de son fort tallage que ce blé arrive à donner les rendements considérables qui le font rechercher aujourd'hui à juste titre.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

DUCKETT FRÈRES.

On aleçon.

Djan de la Raclietz était on vilhio courião que viquessai solet avoué sa fenna et on dzouveno valottet que lài était on pou d'apareint et que lài servessai de vòlet, de serveinta et de

comi gratta-papài. L'est bin la fenna que fasai lo café et la soupa, mà lo petit luron tserriyivè lo bou à l'hotò, portavè l'édhie, fochéravè lo courti et grattavè lo papài pè lo bureau, kà lo vilhio notéro avai onco on atto à passà de sa-t-ein quatoozè. Cé bon vilhio étai tant boun'einfant que son petit névao sè geinavè pou avoué li et que fasai cein que la téta lài tsantavè, et lo bràvo courião renasquavè pi trào po lo remettre à l'oodrè. Portant, on iadzo lài baillà onna bouna aleçon sein ein avai l'air.

On dzo que plioevessai et qu'on trilliavè tant qu'on volliavè dein lo pacot, lo notéro dévessai allà défrou lo tantou et fà à son comi, dza dein la matenà :

— Dis-vài, me n'ami : va t'ein vài nettiyi mè solà et lè z'eingraissi on bocon, què séyont prêt à einfatà quand n'arein dinà, kà dusso sailli sta véprào.

L'autro, que ne s'ein tsaillesai pas, lài repond : Oh, noutron maitrè, n'est pas la peina, kà y'a tant de vouarga pè la tserraire que vo ne volliai pas avai fé cinquanta pas que vo z'allà étrè tot vouinnà, et à quiet bon nettiyi voutrè solà po lè reimpacottà tot lo drài !

Ne sé pas se lo notéro trovà que lo galé avai réson, ào bin se sè ratint de lo féré obéi, mà tantià que ne reponde rein ; mà l'avai se n'idée.

On momeint après, quand faille féré lè diz'hàorès, lo notéro ne budzà pas de sa pliace. Lo petit tétu, que s'eimpacheintavè de trossà son bocon de pan et de toma, crut que lo vilhio àobliavè d'allà sè rappoyi lè coutès et lài fà :

— Crào bin que sarai bintout lo momeint d'allà medzi oquie ; l'est dza passà l'hàora !

— A quiet bon ! lài repond lo vilhio ; n'est pas la peina de medzi ora ; kà dein duè z'hàorès de teimps te ne vao pas manquà d'avai onco fan !

Lo petit crapaud, qu'étai prào mál-in, a comprai l'afféré et n'a rein de ; mà du adon l'a étà coumeint lo caion à la tante Rose : tot dzeintrolliet.

Samuïet et Abran.

Samuïet. Dis vài, Abran, tè que t'és suti, coumeint diabe faut te féré po recognâtrè la foussa mounia, kà l'est bin eimbéteint qu'on ein séyè dinsè eimpouésenà ?

Abran. Eh ! l'est bin ési.

Samuïet. Et coumeint faut te féré ?

Abran. Eh bin, quand on tè baille de l'ardzeint, tè faut tot preindrè, et quand te va atsetà oquie à la boutequa, s'on tè refusè dâi piécès, c'est dâi foussès.

Samuïet. Eh ! l'einlévine po on bougro de farceu !